

## Réalisations exceptionnelles

- Membre de la Commission espagnole de Droit International humanitaire (2008-2012 et 2019 à ce jour).
- Deuxième vice-président de la Commission du droit international (2014).
- Directeur du Bureau de conseil juridique international du Ministère des Affaires Étrangères et de la coopération (de juin 2004 à mars 2012).
- Rapporteur spécial de la Commission du droit international sur le sujet "Immunité des représentants de l'État de la juridiction pénale étrangère" (2012-présent).
- Conseiller de la CEPALC sur le projet de rédaction et de négociation de l'"Accord régional sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes (Accord d'Escazú)", adopté le 4 mars 2018 (2014-2018, 2020).
- Membre du groupe informel d'experts sur un instrument multilatéral, plan d'action sur l'érosion de la base et le transfert de bénéfices (projet BEPS), OCDE (2013-2014).

## Publications

Mme la professeure Escobar Hernández est l'auteure de nombreuses publications dans le domaine du droit international et du droit de l'Union européenne, dont voici une brève sélection :

- Instituciones de la Unión Europea (Dir.), Tirant lo blanc, Valencia, 2012 y 2020.
- Los derechos humanos en la sociedad internacional del siglo XXI (Dir.), Madrid, 2009.
- Instituciones de Derecho Comunitario (Dir.), Valencia, 2012.
- Código de Organizaciones Internacionales, Navarra, 1997 (en colaboración con M. DIEZ DE VELASCO Y N. TORRES UGENA).
- El recurso por omisión ante el Tribunal de Justicia de las Comunidades Europeas, Madrid, 1993.
- La Comisión de Derechos Humanos de Naciones Unidas y la violación de derechos humanos y libertades fundamentales. Estudio de los procedimientos públicos especiales, Madrid, 1988.
- Elle est la coordinatrice de la 18ème édition du prestigieux manuel Instituciones de Derecho Internacional du professeur Díez de Velasco.
- Elle a publié plus de cinquante articles spécialisés dans le droit international.
- Elle a contribué à la Bibliothèque audiovisuelle de Droit International des Nations Unies avec la conférence: "Inmunidad de Jurisdicción Penal Extranjera de los funcionarios del Estado" ([https://legal.un.org/avl/l/Escoibar-Hernandez\\_S.html](https://legal.un.org/avl/l/Escoibar-Hernandez_S.html))



Concepción  
Escobar  
Hernández 2023-2027

**CANDIDATE DE L'ESPAGNE À  
LA COMMISSION DU DROIT  
INTERNATIONAL**





L'Espagne est fermement attachée au Droit International, convaincue que seul le respect de ses règles peut garantir une paix et une sécurité durables dans le monde. C'est la raison pour laquelle elle contribue résolument à tous les efforts visant à renforcer le Droit International et à consolider l'État de droit à l'échelle internationale.

L'Espagne accorde-t-elle également une grande importance à la Commission du Droit International, qui constitue une référence pour l'ensemble de la communauté internationale par son rôle central dans la codification et le développement progressif du Droit International.

Aujourd'hui plus que jamais, la CDI doit consolider et renforcer sa position en tant qu'organe auxiliaire de l'Assemblée Générale, qu'elle assiste et qu'elle oriente dans sa tâche, alors qu'il s'avère chaque jour plus nécessaire, de renforcer le Droit International, en tenant compte, toujours, des problèmes, besoins et intérêts aussi bien des États que de la communauté internationale.

Pour ce faire, la Commission doit rester un organe indépendant composé de spécialistes dans le Droit International qui représentent les différents systèmes juridiques du monde. Par ailleurs, en ce qui concerne sa composition, il est nécessaire que ses membres possèdent à la fois un niveau élevé de qualification scientifique et une vaste expérience pratique. Enfin, ses relations avec la Sixième Commission de l'Assemblée Générale et avec les États doivent s'intensifier, afin qu'elle puisse exercer avec efficacité et efficience la mission extrêmement importante qui lui incombe, en tant qu'organe chargé d'impulser la codification et le développement progressif du Droit International.

C'est la raison pour laquelle l'Espagne annonce la candidature de la professeure Mme. Concepción Escobar Hernández pour sa réélection en tant que membre de la Commission du Droit International pour la période 2023-2027. Sa haute qualification académique et son expérience pratique lui ont permis de participer très activement aux travaux de la Commission depuis 2011 et d'y apporter une contribution majeure en tant que rapporteure spéciale sur « l'immunité de juridiction pénale étrangère des fonctionnaires de l'État ». L'Espagne est fermement convaincue que la professeure Escobar Hernández est parfaitement qualifiée pour assurer un nouveau mandat de cinq ans qui lui permettra d'apporter une contribution majeure au développement progressif et à la codification du Droit International.

## Activité professionnelle

La professeure Escobar Hernández possède un haut profil académique. Spécialisée dans le Droit International, n'a jamais cessé de se consacrer à ses activités d'enseignement et de recherche dans différentes universités, en Espagne et à l'étranger. Depuis 2011 elle est membre de la Commission de Droit International, où elle a occupé la deuxième Viceprésidence en 2014. Depuis 2012 elle est rapporteuse sur l'immunité de juridiction pénale étrangère des agents de l'État.

Diplômée en Droit en 1981 à l'Université Complutense de Madrid, elle a obtenu son doctorat dans cette même université en 1987. Elle a donné des cours de Droit International public à l'Université Complutense de Madrid (1991-1995) et à l'Université de Cantabrie (1995-2001). Depuis 2001, elle est professeure à l'Université Nationale de l'enseignement à distance (UNED), où elle enseigne le Droit International et dont elle a été la doyenne de la Faculté de Droit de 2002 à 2004.

À l'heure actuelle, elle est aussi professeure au Centre des études de droit international humanitaire de la Croix-Rouge espagnole (depuis 1998) et à l'École Diplomatique espagnole (depuis 1996), où elle enseigne le Droit International Public. Elle est par ailleurs titulaire d'une Chaire Jean Monnet de droit européen (Commission européenne) à l'Université Nationale d'Enseignement à Distance (depuis 2004).

Elle participe à de nombreux congrès et conférences sur le Droit International. Elle a été invitée à participer en tant que conférencière à divers congrès et conférences organisés par d'éminentes institutions comme la Société européenne de droit International (SEDI), la Fédération internationale de droit européen (FIDE) ou l'International Law Association.

Sur le plan académique, elle s'est principalement intéressée aux domaines suivants: immunités souveraines, juridictions et tribunaux internationaux, droit international des droits de l'homme, droit pénal international, maintien de la paix, organisations internationales et droit de l'Union Européenne.

Elle est membre de diverses associations scientifiques et a participé ou participe aux comités de rédaction et conseils scientifiques de plusieurs publications spécialisées, notamment la Revista Española de Derecho Internacional.

Depuis 2004 à 2012 la professeure Escobar fut chef du Service juridique international du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération. À ce titre, elle eut la responsabilité de statuer sur toutes les questions liées au droit international public.

En tant que telle elle dut fixer la position juridique de l'Espagne et d'être sa représentante auprès des principales instances juridiques internationales, tant au niveau mondial que régional.

## Activité juridique internationale

La professeure Escobar Hernández possède une riche expérience internationale. À cet égard, il convient de signaler qu'elle a représenté l'Espagne au sein des instances suivantes: Sixième Commission de l'Assemblée Générale, Assemblée des États parties de la Cour pénale internationale, groupe d'experts en Droit International du Conseil de l'Union Européenne (COJUR), sous-groupe d'experts sur la Cour Pénale Internationale et autres tribunaux pénaux internationaux du Conseil de l'Union européenne (COJUR-CPI), et comité des conseillers juridiques sur le Droit International public du Conseil de l'Europe (CAHDI). Il convient par ailleurs de souligner tout particulièrement sa participation à la Conférence de Rome sur le statut de la Cour Pénale Internationale et à la Conférence de Kampala pour la révision de ce statut, dont elle a présidé le comité de rédaction.

Elle a en outre participé à diverses négociations internationales, portant notamment sur la délimitation maritime.

La professeure Escobar a également une longue expérience en matière de juridictions internationales. Elle a représenté l'Espagne, en qualité d'agent, auprès de la Cour internationale de Justice et du Tribunal International du Droit de la Mer. Elle a été membre de la Cour permanente d'arbitrage de 2008 à 2014 et elle est inscrite depuis 2011 sur la liste des arbitres et conciliateurs désignés en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

## Domaines de spécialisation

- Immunités juridictionnelles
- Juridictions et tribunaux internationaux
- Droit international des droits de l'homme
- Droit pénal international
- Maintien de la paix
- Organisations internationales
- Droit de l'Union Européenne (général et institutionnel)